

WIPO/ACE/OD/1/3 PROV. ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 21 SEPTEMBRE 2021

Dialogue en ligne du Comité consultatif sur l'application des droits

Première réunion 21 septembre 2021

PROJET DE RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

soumis au Comité

- 1. La première réunion du Dialogue en ligne du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) s'est tenue le 21 septembre 2021. Ont pris part à cette session 56 États membres, un autre membre et 19 observateurs.
- 2. Au titre du point 1 de l'ordre du jour, M. Edward Kwakwa, sous-directeur général chargé du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux de l'OMPI, a ouvert la session en souhaitant la bienvenue à toutes les délégations et a remercié les États membres pour leur étroite participation aux travaux du comité et aux activités de l'OMPI visant à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle d'une manière générale.
- 3. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, M. Todd Reves, conseiller principal au Bureau du sous-secrétaire à la propriété intellectuelle de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), a été élu président.
- 4. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le comité a adopté l'ordre du jour (document WIPO/ACE/OD/1/1).
- 5. Le comité a reçu une déclaration liminaire de la délégation des Philippines.
- 6. La délégation des Philippines a exprimé sa gratitude à l'OMPI et à sa direction dynamique pour avoir invité les Philippines à partager leurs meilleures pratiques en matière d'application des droits de propriété intellectuelle et de leur donner la possibilité de participer et de tirer des enseignements de l'expérience des États membres. La délégation a fait observer que l'application de la technologie et l'innovation technologique avaient eu des effets positifs sur la vie quotidienne, ce qui était plus évident que jamais alors que les affaires étaient traitées

différemment et que les citoyens s'efforçaient de mener leur vie au mieux. La délégation a fait observer que, pendant la pandémie, seules l'innovation et la technologie avaient permis à l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL) de continuer de remplir ses fonctions dans la "nouvelle normalité" et de "reconstruire en mieux" ses services à la clientèle, grâce à des systèmes plus conviviaux et orientés vers la satisfaction des clients. L'IPOPHL avait réussi à maintenir ses activités et à dépasser les attentes dans la mesure où ses services étaient restés ouverts au cours des phases de confinement qui avaient permis de tracer et de maîtriser la propagation du virus. Toutefois, la technologie était une arme à double tranchant, car elle soulevait des problèmes dans des domaines essentiels tels que la confidentialité des données, la sécurité et les droits de propriété intellectuelle. Faute de mesures concrètes pour v remédier, ces difficultés pourraient éroder les acquis obtenus dans la mise en place d'un système de propriété intellectuelle solide et équilibré. La délégation a réaffirmé sa volonté de collaborer afin de relever les défis existants, que l'économie numérique, stimulée par la demande mondiale et la pandémie, présentait du point de vue de l'application des droits de propriété intellectuelle. Les Philippines avaient mis en œuvre une approche globale d'amélioration des services publics allant de modifications de la législation et des politiques à l'instauration de partenariats locaux et nationaux en passant par des campagnes agressives de sensibilisation et d'éducation contre la contrefaçon et le piratage en coopération avec les autorités locales et le public. La campagne de sensibilisation de l'IPOPHL visait à influencer positivement les consommateurs, les décideurs et les autres acteurs concernés de la société, de façon à recruter davantage de défenseurs de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la créativité, ainsi qu'à envoyer un message de fermeté aux auteurs potentiels d'atteintes aux droits de propriété intellectuelle. La délégation avait constaté qu'il était crucial de trouver plus d'alliés, en particulier à un moment où il était nécessaire de trouver des recettes indispensables et de mettre en place un environnement propice pour la reconstruction et la prospérité des entreprises légitimes aux fins de la survie et de la croissance. La délégation a reconnu que, la quasi-totalité des transactions s'effectuant désormais en ligne, les efforts nationaux n'étaient pas suffisants. La créativité et l'innovation n'avaient pas de frontières ni de limites déclarées. Si les droits de propriété intellectuelle et leur application conservaient un caractère territorial, les flux transfrontières de marchandises, de données et de contenus ne connaissaient pas de frontières à l'ère du commerce électronique. C'est pourquoi, une collaboration étroite entre les partenaires commerciaux, les prestataires de services et les offices de propriété intellectuelle, à la fois au niveau local et à l'étranger, était devenue inévitable. La délégation a rappelé que les meilleures pratiques internationales étaient à ce stade caractérisées par des partenariats public-privé et des mécanismes de coopération régionale quidés par la diplomatie multilatérale et la coopération internationale au niveau mondial afin de lutter contre l'augmentation des atteintes aux droits de propriété intellectuelle. La délégation a fait observer qu'elle attendait avec tout autant d'intérêt d'apprendre comment d'autres nations avaient abordé les problèmes d'application des droits de propriété intellectuelle dans l'espace numérique que de recenser les synergies, collaborations et partenariats intersectoriels qui pourraient être mis en place par tous les participants dans le cadre du Dialogue en ligne de l'ACE. La délégation a remercié de nouveau l'OMPI, sous l'égide de son Directeur général, pour avoir l'honneur de prendre la parole lors du Dialogue en ligne de l'ACE, et a remercié en particulier le Directeur général d'avoir donné une orientation claire qui aiderait les parties prenantes et les partenaires à traverser la pandémie. Les Philippines s'engageaient à contribuer activement à la réalisation des objectifs inclusifs et à fort impact de l'OMPI. Enfin, la délégation s'est dite convaincue que le Dialogue en ligne de l'ACE inspirerait davantage d'actions et de collaborations et a indiqué qu'elle attendait avec enthousiasme de nouer des échanges plus approfondis avec tous les participants.

7. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, le comité a suivi sept exposés présentés par des experts sur le thème "Évolution de la situation en ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon et le piratage sur l'Internet". Les exposés suivants ont été présentés : "Évolution de la situation en Chine en ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon et le piratage sur l'Internet" par l'Administration d'État pour la réglementation du marché, "Nouvelle approche de l'Allemagne en

matière de lutte contre la cybercriminalité - Loi sur la responsabilité pénale relative à l'exploitation de plateformes commerciales délictueuses dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle" par le Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, "Avancées réalisées en matière d'application des droits de propriété intellectuelle en ligne au sein du Groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes" par l'Office hongrois de la propriété intellectuelle (HIPO), "L'application collaborative des droits dans l'environnement numérique : la création de synergies destinées à renforcer l'action des états dans le cadre de la pandémie de Covid-19" par l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou (INDECOPI), "L'approche des Philippines en matière de protection de la propriété intellectuelle dans le cadre du commerce numérique" par l'IPOPHL, "L'expérience de la Fédération de Russie dans la lutte contre la diffusion de contenus pirates sur l'Internet" par le Service fédéral chargé de la supervision des communications, des technologies de l'information et des médias (Roskomnadzor) et "Mettre l'Internet au service d'une application effective des droits de propriété intellectuelle - dégager des ressources supplémentaires, stimuler la collaboration et élargir la diffusion des activités de formation et de sensibilisation" par la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC) de l'Afrique du Sud.

8. Le débat a été suivi d'une séance de questions-réponses animée par le président, avec des interventions des délégations des États-Unis d'Amérique et du Yémen ainsi que des représentants de l'Union européenne et de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

[Fin du document]